

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE
PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU 27 OCTOBRE 2003**

- Présences:** Mmes Lise Lebreux, présidente
Catye Brière
Monia Champagne
Sylvette Caron
Carole Laprise
Ghislaine Veillette
Manon Fortin
Suzanne Bernard, directrice
- MM. Jean-Charles Perron
Guy Bergeron
- Absences:** Mmes Denise Legault
Hélène Desrochers
- Mot de bienvenue** Mme Lebreux souhaite la bienvenue à tous. Une correction est apportée à la liste des membres : Mme Denise Legault agira comme déléguée au Comité de parents.
- Vérification du quorum** Deux membres sont absents. Le quorum est atteint.
- Adoption de l'ordre du jour** **CE-016-03 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de M. Guy Bergeron
- Que l'ordre du jour de la réunion soit adopté avec l'ajout du point: Service de garde ainsi que le remplacement du point 5 par compte-rendu de la correspondance.

ADOPTÉE

Correspondance	<p>M. Perron dresse un compte-rendu de la correspondance. Il résume brièvement les articles susceptibles de toucher l'intérêt des membres et offre d'en transmettre un condensé écrit via le courrier électronique pour les prochaines fois.</p> <p>Les membres conviennent de faire circuler le courrier du Conseil par l'intermédiaire de leurs enfants.</p>
Règles de régie interne	<p>Mme Bernard rappelle brièvement les principales règles à l'aide du document qui avait été révisé le 25 octobre 2000.</p> <p>Les corrections suivantes seront apportées :</p> <p>7.3.1. Le quorum se définit comme étant la moitié des membres présents du C.E.</p> <p>9.8 Le premier procès-verbal sera expédié à chaque famille dont l'enfant fréquente l'école ainsi qu'à chaque membre. Par la suite, les familles qui en feront la demande le recevront. Toutefois vous pourrez le récupérer sur le site internet de la Commission scolaire Harricana.</p>
Budget annuel	<p>Le montant du budget annuel se chiffre à 600\$. Le comité accordera un montant de 5\$ de l'heure pour les membres qui auraient à encourir des frais de garde pour assister à une réunion.</p> <p>M. Perron propose la tarification précédente. Les montants seront attribués à la pièce, sur demande.</p>
Réforme	<p>Mme Bernard informe le Conseil que les enseignantes auront durant l'année scolaire trois journées de formation reliée à la Réforme. La première, le 20 octobre dernier, portait sur l'évaluation. Les dates ne sont pas déterminées pour les deux jours à venir.</p> <p>Une discussion s'engage sur la nouvelle conception de l'évaluation. Les parents soulignent l'importance de maintenir les rencontres de parents dans le suivi de l'élève.</p>
Activités De l'école	<p>Madame Laprise donne un compte-rendu du marché aux puces tenu le 4 octobre à l'école. Elle souligne et remercie l'implication de tous : enfants, parents, enseignants. L'activité a généré un profit d'environ 2000\$. Elle a permis de développer des valeurs de partage, d'entraide, d'appartenance à l'école. Un membre du</p>

comité précise qu'il serait pertinent que les enfants soient informés de l'utilisation future de ces montants.

Madame Ouellet informe les parents quant à la ½ journée d'activités organisée par le Parlement des jeux pour la fête d'Halloween. Elle souligne l'implication extraordinaire des membres de ce Parlement, leur autonomie et leur leadership.

Mme Bernard décrit les objectifs, le déroulement ainsi que l'échéancier à suivre pour la mise en place du 1^{er} Colloque de l'école Ste-Thérèse, colloque qui s'adressera à tous les élèves et dont le thème est «Bâtir la paix». Il se tiendra le 18 décembre 2003.

**Vaccin
Hépatite B**

Le 28 octobre, les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année (pour ceux qui n'auraient pas reçu leur vaccin) recevront ici, à l'école, le vaccin de l'hépatite B.

Service de garde

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

Autres sujets :

Service complémentaire d'animation spirituelle et d'engagement communautaire par Mme Lucie Desruisseaux.

Service avec la Réforme succède à l'animation pastorale. Le même service pour tout le monde peut importer les croyances et les religions car il se base sur des valeurs universelles.

La personne ressource est là pour soutenir et apporter l'aspect spirituel aux activités déjà présentes au vécu de chaque milieu. Ici, à l'école, Mme Desruisseaux animera un atelier sur le bien-être intérieur lors du Colloque.

**Levée de
L'assemblée**

CE-017-03 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Lise Lebreux

Que l'assemblée que soit levée. Il est 21h45

ADOPTÉE

Lise Lebreux, présidente

Suzanne Bernard, directrice

